



Commune de Saint-Jean Lherm (31 380)

CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 29 mars 2014 à 9 heures

Compte rendu

Président de séance : *G.Parache*
Secrétaire de séance : *E.Bonneton*
Assesseurs : *E.Cogo, S.Perrin*

Présents :

G.Parache, E.Bonneton, J.Gasc, MC.Decosterd, S.Perrin, R.Nardini, D.de Laforcade, E.Cogo, JM.Bragatto, C.Py, S.Navarro

Absents :

Néant

Procuration :

Néant

Mr Le maire propose l'ordre du jour suivant :

1-Elections

- DELIBERATION N° 2-1-2014 : Election du Maire
DELIBERATION N° 2-2-2014 : Election des Adjoints

2-Délibérations

- DELIBERATION N° 2-3-2014 : Création des postes d'adjoint
DELIBERATION N° 2-4-2014 : Indemnités de fonction du Maire et des adjoints
DELIBERATION N° 2-5-2014 : Désignation des 2 délégués Syndicat des eaux Tarn & Girou
DELIBERATION N° 2-6-2014 : Désignation délégués SIVU du collège (Délibération annulée)
DELIBERATION N° 2-7-2014 : Désignation délégués Syndicat intercommunal des transports pour les personnes âgées (SITP)
DELIBERATION N° 2-8-2014 : Désignation d'un délégué Syndicat mixte de l'environnement
DELIBERATION N° 2-9-2014 : Désignation d'un correspondant défense
DELIBERATION N° 2-10-2014 : Syndicat mixte SCOT (Délibération annulée)
DELIBERATION N° 2-11-2014 : Désignation d'un correspondant sécurité routière
DELIBERATION N° 2-12-2014 : Désignation d'un délégué SMEA
DELIBERATION N° 2-13-2014 : Désignation d'un délégué Syndicat Intercommunal AZAS-BESSIERES-St-JEAN LHERM
DELIBERATION N° 2-14-2014 : Constitution de la commission « Appel d'offre »
DELIBERATION N° 2-15-2014 : Désignation d'un délégué titulaire pour le transport des personnes âgées
DELIBERATION N° 2-16-2014 : Désignation de 2 délégués pour l'Association Familiale Cantonale
DELIBERATION N° 2-17-2014 : Définition du nombre de Conseiller pour la CCAS (Action Sociale)
DELIBERATION N° 2-18-2014 : Délégation du Maire

3-Décisions

- DECISION N° 1-2014 : Création de la commission « Communication »
DECISION N° 2-2014 : Création de la commission « Travaux »
DECISION N° 3-2014 : Création de la commission « Finance »
DECISION N° 4-2014 : Suivi de l'état du patrimoine communal et gestion de l'employé municipal
DECISION N° 5-2014 : Nomination d'un correspondant « Tempête »
DECISION N° 6-2014 : Désignation délégués SIVU du collège

4-Questions Diverses

1-Compte rendu des élections

- **DELIBERATION N° 2-1-2014** : Election du Maire

Candidats : G.Parache

Résultat : **ELU à l'unanimité G.Parache**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	NUL	TOTAL
11	0	0	0	11

- **DELIBERATION N° 2-2-2014** : Election des Adjoints

Candidats 1^{er} Adjoint : E.Bonneton

Résultat : **ELU à l'unanimité E.Bonneton**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	NUL	TOTAL
11	0	0	0	11

Candidats 2^{ème} Adjoint : J.Gasc

Résultat : **ELU à l'unanimité J.Gasc**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	NUL	TOTAL
11	0	0	0	11

Candidats 3^{ème} Adjoint : MC.Decosterd

Résultat : **ELU à la majorité MC.Decosterd**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	NUL	TOTAL
10	0	0	1	11

2-Compte rendu des délibérations

- **DELIBERATION N° 2-3-2014** : Création des postes d'adjoint

Proposition : Création de 3 postes d'adjoints

Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSESION	NUL	TOTAL
11	0	0	0	11

- **DELIBERATION N° 2-4-2014** : Indemnités de fonction du Maire et des adjoints

Proposition d'indemnité mensuelle du Maire : 17% du taux IB1015 → 636,01€ Brut (572,35€ Net)

Proposition d'indemnité mensuelle par adjoint : 222,19€ Net

Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSESION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 2-5-2014** : Désignation des 2 délégués Syndicat des eaux Tarn & Girou

Les candidats : MC.Decosterd, JM.Bragatto

Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSESION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 2-7-2014** : Désignation délégués Syndicat intercommunal des transports pour les personnes âgées (SITP)

Candidats : R.Nardini

Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSESION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 2-8-2014 : Désignation d'un délégué Syndicat mixte de l'environnement**

Ce délégué participera à des sessions d'information organisées par le Conseil Général.

Candidat : MC.Decosterd

Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 2-9-2014 : Désignation d'un correspondant défense**

Candidat : D. de Laforcade

Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 2-10-2014 : Syndicat mixte SCOT**

Délibération annulée car le SCOT est sous la responsabilité de la C3G

- **DELIBERATION N° 2-11-2014 : Désignation d'un correspondant sécurité routière**

Candidat : E.Bonneton

Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 2-12-2014 : Désignation d'un délégué SMEA**

Candidat : MC.Decosterd

Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 2-13-2014 : Désignation d'un délégué Syndicat Intercommunal AZAS-BESSIERES-St-JEAN LHERM**

Candidat : J.Gasc, JM.Bragatto
 Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 2-14-2014 : Constitution de la commission « Appel d'offre »**

Candidats titulaires : G.Parache , MC.Decosterd, J.Gasc, D.de Laforcade
 Candidats suppléants : JM.Bragatto, S.Perrin, C.Py
 Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 2-15-2014 : Désignation d'un délégué titulaire pour le transport des personnes âgées**

Candidat : R.Nardini
 Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 2-16-2014 : Désignation de 2 délégués pour l'Association Familiale Cantonale**

Candidats : R.Nardini, S.Perrin
 Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 2-17-2014 : Définition du nombre de Conseillers pour la CCAS (Action Sociale)**

Proposition : 4 conseillers (qui seront complétés par 4 personnes extérieures au Conseil Municipal).
 Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

- **DELIBERATION N° 2-18-2014 : Délégation du Maire**

G.Parache en tant que Maire demande les délégations listées ci ci-dessous au conseil Municipal.
 Il rappelle que ceci est dans un but d'affranchir des taches administratives aux conseillers municipaux et de pouvoir réagir rapidement en cas de situation d'urgence.
 Il informe le Conseil Municipal, qu'il sollicitera toujours l'avis du Conseil Municipal avant toute décision.

Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

Liste des délégations (Extrait de l'article L2122-22):

Le maire peut, en outre, par délégation du conseil municipal, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat :

3° De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article [L. 1618-2](#) et au a de l'article [L. 2221-5-1](#), sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

7° De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

15° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article [L. 213-3](#) de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;

21° D'exercer, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article [L. 214-1](#) du code de l'urbanisme ;

24° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Les délégations consenties en application du 3° du présent article prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du conseil municipal

3-Compte rendu des décisions

- **DECISION N° 1-2014 : Création de la commission « Communication »**

Candidats : S.Navarro (Coordinateur), MC.Decosterd, S.Perrin, E.Cogo

Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

- **DECISION N° 2-2014 : Création de la commission « Travaux »**

Candidats : MC.Decosterd (Coordinateur), D.de Laforcade, J.Gasc, E.Cogo, C.Py, S.Navarro, JM.Bragatto

Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

- **DECISION N° 3-2014 : Création de la commission « Finances »**

Candidats : E.Bonneton, E.Cogo, MC.Decosterd, D.de Laforcade, S.Navarro

Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

- **DECISION N° 4-2014 : Suivi de l'état du patrimoine communal et gestion de l'employé municipal**

Afin de s'assurer que le patrimoine de la commune (Ex : salle des fêtes, églises, etc..) reste en bon état, des Conseillers seront chargés de vérifier régulièrement l'état des principaux biens. Ils géreront aussi les travaux réalisés/à réaliser par l'employé municipal.

Candidats : J.Gasc, JM.Bragatto, C.Py

Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

Remarque : J.Gasc sera le correspond principal de l'employé municipal.

- **DECISION N° 5-2014 : Nomination d'un correspondant « Tempête »**

Candidats : E.Cogo

Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

- **DECISION N° 6-2014 : Désignation délégués SIVU du collège**

Candidats : E.Cogo, S.Perrin

Délibération : **ADOPTÉE à l'unanimité**

Résultat du vote :

POUR	CONTRE	ABSENTION	TOTAL
11	0	0	11

4-Questions Diverses

a) Le Conseil Municipal à la rencontre des habitants de la Commune

Un apéritif sera organisé par le Conseil Municipal le 12 avril afin de remercier les St-Jean Lhermois d'avoir participé en nombre aux élections municipales 2014.

b) Permanence à la Mairie (Samedi)

G.Parache propose d'ouvrir la permanence de la Mairie (Samedi) à d'autres membres du Conseil Municipal autre que les Adjoints.

Les volontaires sont : E.Cogo, S.Navarro

c) Les commissions de notre Commune

S.Navarro propose de réfléchir globalement à la définition des commissions nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

Ceci permettra de :

- mieux se répartir les activités/actions entre les conseillers municipaux
- s'organiser pour mieux participer aux futures commissions de la C3G
- définir le fonctionnement de ces commissions « internes à la commune »

Avec l'accord de l'ensemble du Conseil Municipal, un groupe de travail est nommé pour mener cette réflexion :

- Coordinateur : S.Navarro
- Membres : G.Parache, E.Bonneton, J.Gasc, MC.Decosterd, R.Nardini, E.Cogo

Action SN : Planifier les séances de travail

Action SN : Transmettre à C.PY la liste des commissions de la C3G.

d) Travaux de Rénovation de la petite salle

D.de Laforcade indique que la salle étant classée ERP (Catégorie 5), le bureau de contrôle semble obligatoire pour ces travaux de rénovation.

Action DdL : vérifier si le bureau de contrôle est obligatoire.

e) Les frais des Conseillers Municipaux (autres que les adjoints)

Le Conseil Municipal étudiera un moyen pour rembourser les membres du Conseil Municipal pour les frais occasionnés dans l'exercice de leur fonction (car ils ne touchent pas d'indemnité mensuelle).

f) Les prochains dossiers/achats prioritaires

E.Bonneton indique que les prochains sujets à traiter en priorité sont :

- Achat d'un photocopieur/scanner/fax pour remplacer l'existant, qui ne fait pas scanner. A prendre en compte : contrat de maintenance avec encre comprise et sans volume minimum de copie.
- Achat d'un PC pour remplacer l'existant (bientôt obsolète)
- La rénovation de la petite salle

g) Le calendrier des Conseils Municipaux

S.Navarro propose de planifier à l'avance tous les conseils Municipaux 2014.Ceci afin de pouvoir s'organiser en bloquant ces dates dès à présent.

Proposition : faire un conseil Municipal par mois (Ex : 1^{er} semaine du mois).

S'il n'y a pas de sujet à voter/délibérer sur une date planifiée à l'avance, le conseil municipal se transformera en séance de travail sur des sujets divers concernant la commune, la C3G, etc..

Proposition retenue par l'ensemble du conseil Municipal.

Action SN : Envoyer le calendrier à tous les conseillers.

h) Communication en cas de tempete

E.Cogo propose d'étudier un moyen efficace pour prévenir les habitants en cas de tempête (Ex : SMS).

Action EC : Etudier la possibilité de mettre en place ce moyen + étudier d'autres possibilités.

i) PLU

G.Parache précise que le PLU sera à la charge de l'intercommunalité.

j) Projet « Aire de jeux » pour les enfants

G.Parache demande au Conseil Municipal de faire une étude précise sur le besoin réel et de s'assurer de l'adéquation avec la tranche d'âge ciblée pour ce projet (Ceci avant de lancer le projet).

Le conseil Municipal approuve la démarche.

h) Prochain Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal est prévu le Samedi 12 avril à 9h30.

La séance est levée à 12 heures.

PARACHE

BONNETON

GASC

DECOSTERD

NARDINI

de LAFORCADE

PERRIN

BRAGATTO

COGO

PY

NAVARRO